

## SURVEILLANCE GÉNÉRALE ET SÉCURITÉ COLLECTIVE

### Sécurité collective

Surveillance générale et sécurité collective

### RAPPEL DE LA LÉGISLATION :

#### **Code du travail : Article L4141-1 :**

L'employeur organise et dispense une information des travailleurs sur les risques pour la santé et la sécurité et les mesures prises pour y remédier.

#### **Article L4141-3**

L'étendue de l'obligation d'information et de formation à la sécurité varie selon la taille de l'établissement, la nature de son activité, le caractère des risques qui y sont constatés et le type d'emploi des travailleurs.

#### **Article L4142-1**

En fonction des risques constatés, des actions particulières de formation à la sécurité sont conduites dans certains établissements avec le concours, le cas échéant, des organismes professionnels d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail prévus à l'article L. 4643-1 et des services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie.

#### **Code pénal : section II art. 222-6, 222-19, 222-21 :**

Atteintes involontaires à l'intégrité de la personne ou à la vie

« Pour une personne physique ou morale le fait de causer à autrui, par maladresse, imprudence, négligence, manquement de façon délibérée à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements, une incapacité ou la mort, entraîne des conséquences pénales (amendes, emprisonnement) ».

### NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Maximum 12 personnes

### PERSONNEL CONCERNE :

Les gardiens, concierges et employés des immeubles d'habitation, ...

### VALIDATION :

Attestation individuelle de formation.

### DURÉE

3 journées.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### AUTRES



## INFORMATION SUR LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

### Sécurité collective

Surveillance générale et sécurité collective

### OBJECTIFS :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques à la lutte contre les situations à risques dans l'établissement afin de :

- Connaître la structure d'un parc de stationnement et découvrir les situations et locaux à risques,
- Comprendre le développement d'un sinistre et être capable de mettre en sécurité les personnes présentes dans le parc de stationnement,
- Mettre en application et de faire appliquer les consignes de sécurité afin d'assurer la protection des personnes et la conservation des biens,
- Intervenir dans des cas simples, et de maîtriser un feu naissant.

### PROGRAMME :

Partie théorique : Exposés et débat

Partie pratique : Mise en situation, les gestes qui sauvent sur mannequin, manipulation d'extincteurs sur feux maîtrisés sur une aire dégagée.

Visite de l'établissement sous le regard de la sécurité (suivi du cheminement d'évacuation et des actions à mener, visite des locaux techniques et visualisation des situations à risque)

### 1ère Partie : Théorie

- Les documents liés à la sécurité de l'immeuble :
  - Les registres de sécurité, d'entretien ou maintenance
  - Les affichages et informations relatives à la sécurité
- Recherche du risque :
  - Les locaux à risques
  - Dispositions constructives
  - Rôle du Gardien en matière de Sécurité générale
  - La surveillance des locaux
  - L'information des locataires
  - Les informations importantes à détenir en loge (n° appel d'urgence, registres...)
- Les ascenseurs :
  - Etat de la réglementation
  - Les limites d'intervention pour le gardien
  - Les dispositifs de sécurité
  - Les obligations de maintenance
  - Les mesures d'urgence



## DÉROULEMENT DE LA FORMATION (SUITE)

### Sécurité collective

Surveillance générale et sécurité collective

- La chaufferie :
  - Les différents modes de chauffage et les risques inhérents
  - La conformité du local, cloisonnement, degré de protection au feu, les équipements et matériels obligatoires
  - Les points de contrôle
- Les accès contrôlés et motorisés :
  - Les portes de garage, manipulation, mise en sécurité, conformité
  - Les accès badgés, interventions, mise en sécurité
  - Les ouvrants, vérifications nécessaires
- Les produits d'entretien :
  - Stockage, ventilation des locaux
  - Compréhension des pictogrammes
  - Mélanges à éviter
- Conduite à tenir en cas de sinistre
  - Les différents types de feux
  - Les moyens de secours
  - Les agents extincteurs
  - Les extincteurs appropriés à chaque type de feu
- Attitude et comportement
  - L'alarme, l'alerte
  - Le principe d'évacuation et la mise en sécurité
  - Les consignes de sécurité incendie à respecter et faire respecter.
  - Avoir une attitude rassurante
- Les gestes qui sauvent :
  - Notions de secourisme

### 2ème Partie : Pratique

- Exercices d'extinction sur feux réels (feux secs, gaz et feux de liquides inflammables)
- Manipulation pratique de tous les types d'extincteurs sur les différents types de feux.
- Exercice de mise en sécurité des personnes
- Mise en situation avec un mannequin
- Bilan

